



## Erreur sur contrat d'apprentissage

Par **leclerc2000**, le **14/02/2010** à **12:44**

Bonjour, voilà ma fille de 15 ans 1/2 est en apprentissage et subie d'énormes harcèlement de la part de sa patronne, elle est en arret maladie pour dépression, nous souhaitons faire des demarches auprès de l'inspection du travail, mais sa patronne nous menace car elle a constaté une erreur sur le contrat d'apprentissage (et oui elle est très vicieuse) ma fille étant mineur j'ai signé avec elle son contrat sachant que je suis sa mère mais je n'avais pas constaté que sur le responsable légal était inscrit le nom de mon mari qui est donc le beau père et non le responsable légal, c'est bien moi qui ai signé le contrat ainsi que ma fille et la patronne, mais elle menace que nous avons fait un faux contrat, sachant que ce n'est pas moi qui avait mis le nom de mon mari il était préinscrit (ma fille a toujours été couverte sous le nom de mon mari assurance, sécu, mutuelle, Caf, impot ...) je pense que c'est pour cela qu'il y avait son nom sur le contrat. que puis je faire, est ce que cela est important ?  
merci de votre aide